



COMPTE-RENDU

Instance de Proximité Provence-Alpes

10 avril 2026

Étaient présents :

Direction : Samuel Peltier, Maryline Camacho, Anne-Sophie Maxime, Anne De Geoffroy.

Jérôme Comin, coordinateur numérique, et Anne-Sophie Maxime, déléguée aux contenus et antennes, sont également intervenus au cours de la réunion.

Représentants de proximité : Laetitia De Buis, Rémy Dupont, Elia Piroso, Jérémie Hesses.

Ordre du jour

- 1) Liminaire de la locale de Toulon
- 2) Expérimentation verticale
- 3) Actualité de l'Antenne
- 4) Recrutement CEN à Antibes
- 5) Élections municipales épuisement
- 6) Le grand débat de Marseille
- 7) Élections (suite) et visite du pape à Monaco
- 8) PAE improvisée
- 9) Salles de montage TMS
- 10) Vue d'ici
- 11) Avenir des preneurs de son à la rédaction
- 12) Départ du rédacteur en chef de la locale de Toulon
- 13) Avenir du bureau excentré d'Arles
- 14) Avenir des CDD/CDDU à la rédaction
- 15) RTE suite
- 16) Planification été bureaux excentrés
- 17) Entretiens annuels
- 18) Toilettes
- 19) RQTH
- 20) Montage rédaction week-end
- 21) Postes « gelés »
- 22) Gestion d'antenne
- 23) Heures supplémentaires
- 24) Formation CDD
- 25) Annexe : Liminaire de la locale de Toulon

1) Liminaire de la locale de Toulon

Il s'agissait pour la direction de rassurer. Rassurer les équipes, les syndicats, les cadres : on vous rassure, il n'y a pas de crise de l'emploi, ni des contenus, ni de rien...tout va bien, continuez à faire des économies, rognez tout et nous pourrons passer l'année. Une forme d'infantilisation : on nous donne la main, on nous explique gentiment et même si tout craque dans l'entreprise, on continue à nous guider sereinement vers le Grand Nulle Part.

Signe de cette errance, le liminaire envoyé par les salariés de la locale de Toulon à toutes les organisations syndicales. Dans ce texte, dont la lecture a été faite au début de la réunion de l'Instance, les équipes expriment leur inquiétude quant à leur avenir. Nous reproduisons ce texte en annexe de notre compte rendu. Le texte exprime un malaise, une gêne à propos du peu de considération dont fait preuve la direction vis à vis de la locale.



france•tv

Les salariés regrettent de ne pas avoir été informés ni consultés à propos des projets de la direction. Ils demandent de "la transparence" et "du soutien".

À la suite de la lecture, le directeur régional s'est voulu, donc, rassurant. Il nous explique que le rédacteur en chef du BRI de Marseille est venu échanger avec les équipes et qu'il les a rassurées. *"D'abord, la réflexion sur les locales n'a pas commencé"* explique-t-il. *"Après 30 ans d'existence, avec la fin de la TNT en 2030 et le renforcement des éditions numériques, la question est : qu'est-ce qu'on veut demain pour nos équipes ? Mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne va pas fermer"*. *"La locale pourrait-elle devenir une "super bex ?" demande un élu.*

Samuel Peltier répond que même si le poste du JRI, partant à la retraite, est gelé, il n'y a rien de définitif. *"On n'a jamais dit qu'on la transformerait en Bex"* ajoute-t-il. *"L'objectif n'est pas de fermer le site de Toulon, juste de se réinterroger sur nos missions"*.

Selon, le directeur régional, la réflexion commencera après les vacances de Pâques en associant les salariés via des ateliers. Un élu demande pour quelles raisons le poste du JRI a été gelé. Samuel Peltier répond que plusieurs postes sont gelés en Provence Alpes. La directrice des Ressources Humaines ajoute : *"Il s'agit plus de la concomitance entre la fermeture de la locale pour l'été et le gel du poste"*.

Pour le directeur régional, contrairement à ce que disent les salariés de la locale, il existe des signaux rassurants depuis quelques mois. Il prend l'exemple du recrutement du rédacteur en chef et du JRI, muté de Marseille à Toulon. *"Ce qui peut changer ? Leurs missions. La bobine de 7 mn ? Nous avons une tranche d'information plus longue, d'autres formats. Demain, il n'y aurait plus la tranche des locales, peut-être un journal plus long. Nous n'avons pas d'idées arrêtées"*.

Nous demandons à quoi servirait l'assistante de la locale s'il n'y a plus de bobine ? Samuel Peltier répond que : *"On aura besoin de tout le monde, de l'assistante, des monteurs. Je donne des hypothèses : ce ne sont pas les rédacteurs en chef adjoint de Marseille qui vont gérer Toulon"*.

Le directeur nous indique un calendrier : une réflexion au printemps, les conclusions avant l'été pour être fixé en juin. Une réunion avec le directeur de l'information du réseau, Christophe Poulain, était prévue la semaine suivant notre instance.

La directrice des Ressources Humaines ajoute que la réflexion sur l'avenir des locales est différente selon les rédactions. La réflexion n'est pas la même selon qu'il s'agisse de Nîmes, du Havre ou de Toulon.

Samuel Peltier évoque même la possibilité que la locale de Toulon soit diffusée dans les éditions JT du BRI. À la question : pourquoi faire cette réflexion maintenant ? Le directeur répond : *"Le couperet est dans 3 ans (fin de la TNT), on doit proposer autre chose"*.

Il semble, cependant, que Samuel Peltier se soit très avancé à propos d'une réflexion menée au niveau du réseau sur l'avenir des locales. Lors du CSE Réseau, qui s'est tenu le 22 et 23 avril dernier, le directeur du réseau, Christophe Poullain a affirmé qu'il n'y avait pas de réflexion à ce sujet. Si c'est le cas, pourquoi amorcer une réflexion sur la locale de Marseille et celle de Toulon ? Le directeur régional à Marseille fait-il du zèle en anticipant quelque chose qui n'a pas commencé ?



france•tv

D'autant, qu'il nous dit que les réflexions commenceront après les vacances de Pâques. Des ateliers seraient prévus avec les équipes. On se souvient d'ateliers menés, il y a quelques années sur le même sujet. Les salariées s'étaient investis mais cela n'avait rien produit.

Les élus restent dans l'expectative : quand la direction nous donnera-t-elle les bonnes informations ?

2) Expérimentation verticale

Jérôme Comin, le coordinateur numérique nous rejoint pour faire le point, avec les délégués syndicaux, sur l'expérimentation verticale.

Les organisations syndicales ont reçu un récapitulatif de tous les sujets produits en PACA dans le cadre de cette expérimentation. Le coordinateur numérique est satisfait. 77 vidéos verticales ont été réalisées. Ce qui fait une vidéo par jour en moyenne. Entre 60 et 70% de ces vidéos ont été tournées par les huit journalistes faisant partie de l'expérimentation.

Les audiences sont aussi un motif de satisfaction : avant le premier tour des municipales, il y avait eu presque 3,8 millions de vues en PACA. *“Cela marche plutôt bien, c'est satisfaisant se réjouit Jérôme Comin. De plus en plus de contenus répondent à l'actualité. Comme l'excellente audience du Food truck qui a brûlé et dont le propriétaire était un chef étoilé”.*

Nous apprenons que les encadrants de la rédaction (rédacteurs en chef adjoint) ont également suivi la formation vidéo verticale. *“Pour faire des retours plus précis ou donner un coup de main”* nous dit le coordinateur numérique.

Un délégué demande si les RCA, tout juste formés, vont valider les sujets. Jérôme Comin répond qu'ils le faisaient déjà : *“Ils parlent le même langage que ceux qui ont été formés. Une journaliste du Web valide déjà les sujets quand elle fait les remplacements de l'adjointe au numérique”.*

Une question est posée à propos du pourcentage de personnel formé à la vidéo verticale. Ils seraient 30 à 40% à avoir été formés. Un autre délégué fait remarquer que la majorité des sujets réalisés fait moins d'une minute et qu'il n'y a quasiment pas de sujets longs censés être réalisés pendant l'expérimentation.

“Pour courir, il faut savoir marcher, répond le coordinateur. Dans 3-4-6 mois, on sera capable de faire plus long. Ou peut-être dans un an. Les formats courts sont ceux qui marchent le plus, ils sont favorisés par l'algorithme”.

Jérôme Comin fait une comparaison avec la presse-écrite en expliquant la différence entre un feuillet de 1500 signes et un papier de 12 000 signes. Mathématiquement, il faut plus de temps pour réaliser un papier long. L'ambition de Web est de pouvoir décliner les différents types d'actualité en autant de formats différents.

Pour le moment, le coordinateur reconnaît qu'il n'y a pas encore la chaîne de fabrication des grands formats. Il dit aussi que cela dépend du type d'actualité. Parfois, cela peut prendre beaucoup de temps à réaliser une minute. Il ajoute que les longs formats prennent trop de temps.



france•tv

Un délégué demande quel est le temps donné au planning. Jérôme Comin répond que "pour l'instant on ne « prépositionne » pas les plannings au 2,30". Il rappelle son préambule, c'est-à-dire, qu'il faut savoir marcher avant de courir. Il dit qu'aujourd'hui l'objectif est que les journalistes soient autonomes, en ajoutant que le nouveau logiciel Power Director les y aidera. *"Aujourd'hui, on peut planifier une journée voire deux mais on ne dit pas au journaliste : "Tu as deux jours pour faire un 2,30" mais plutôt un journaliste a une idée et il vient nous proposer un 2,30"*.

Le coordinateur numérique nous présente à présent les points négatifs. *"Pour l'instant, il y a trop de sujets "incarnés" alors qu'ils ne sont pas nécessaires"*. Selon lui, les journalistes ont beaucoup trop tendance à pré-caler les sujets, ce qui, pour finir, fera des sujets "froids/tièdes", en décalage avec l'actu chaude/l'événement. *Le journaliste doit, dit-il, arriver le matin en se demandant : comment ces actus, je peux les traiter en vidéo verticale ?"*

Il remarque également que malgré la formation les journalistes ont tendance à retrouver les réflexes du linéaire. *"Ils sont encore dit-il dans le format télé qui est très différent de la vidéo verticale"*. Il prend deux exemples de sujets dits classiques. D'abord, un sujet de 1'30 sur le bilan des douanes à Marseille. *Ce n'est pas un sujet incarné mais il ressemble plus à un sujet télé. Au lieu, de présenter l'ensemble du bilan, un angle plus serré aurait pu être fait, par exemple, les objets insolites saisis"*.

Second exemple : le cirque du Soleil. Même remarque, le sujet était trop large, pas assez anglé, l'angle pas assez serré.

Un délégué demande quelle est la définition d'un angle ?

Jérôme Comin répond que c'est une question de format. *"Ce qui compte c'est la façon d'en parler"* dit-il.

Le coordinateur numérique continue sa présentation, il évoque les points positifs. D'abord, les audiences. *"Les sujets trouvent leur audience, dit-il. 100% des gagnants tentent leur chance, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons de très bons succès selon les plateformes. Parfois, du succès sur toutes les plateformes, parfois seulement sur une"*.

Les journalistes sont contents de faire les vidéos verticales. Le rendu final est très satisfaisant alors qu'il n'y a que deux mois que l'on s'est lancé".

Une question est posée à propos de la fatigue des équipes du web. N'y a-t-il pas un surplus d'activité ?

Jérôme Comin répond par une interrogation. Il reconnaît la fatigue mais se demande si celle-ci est structurelle ou occasionnelle. Il explique que ces derniers mois, la chaîne a vécu des projets ambitieux.

Les municipales, l'expérimentation vidéo, la venue du Pape se sont cumulés en 3 mois. L'augmentation de la fatigue est-elle due à cette conjoncture ou bien est-ce plus structurel ? Pour lui, l'information internationale a besoin de plus de moyens. Un délégué lui demande : *"Structurel ou occasionnel, ne faut-il pas renforcer le service ?"*

Samuel Peltier intervient : *"Il s'agit d'un télescopage des missions cumulées"*.



france.tv

“On a beaucoup donné ajoute le coordinateur numérique. Mais si on regarde en arrière, il y a deux ans, il n'y avait pas de rédacteur en chef adjoint le week-end au numérique.”

Pour les législatives, on a eu un monteur en plus et un manager. On essaye de suivre. Peut-être que l'on pourrait imaginer, pour les mois qui viennent, un encadrement avec un shift différent. Nous n'avons pas les réponses, on sort à peine la tête de l'eau. L'activité est chronophage”.

Un délégué intervient : “Si on fait le point sur les différents sites pilotes, le rendu est disparate. L'expérimentation est faite dans un temps court”.

Samuel Peltier répond : “La fatigue est normale. Vous prêchez un convaincu, il faut renforcer le numérique et on va continuer à le faire”

Le délégué renchérit : “Les gens se consomment et nous ne sommes pas loin de Risques Psycho Sociaux”. « C'est le défaut du Web, dit le directeur régional. Il ne s'arrête jamais. C'est difficile même pour le rédacteur en chef adjoint (RCA) de se fixer des limites. Nous n'avons pas la capacité de faire 24h sur 24. Nous avons déjà changé les horaires ».

« On oublie, par exemple, les difficultés des monteurs avec le logiciel Première explique le délégué. C'est quand même un travail supplémentaire, les sous-titres. Il faut en tenir compte. La souffrance, l'épuisement, la fatigue ».

Samuel Peltier répond : “À terme on devra revoir l'organisation du travail. L'usage de nouveaux outils, de nouvelles pratiques est chronophage. On est dans cette période. Nous allons travailler sur l'organisation pour avoir un process pérenne.”

Un élu demande s'il y aura un renfort au Web pour septembre.

Le directeur régional explique que ce sera à la main des régions. “C'est le directeur du réseau qui donne le “La”. Chacun donne son rythme.

Dès qu'on a un poste, on pose la question : quelle est la priorité ? Un encadrant ? Puisqu'il y a de plus en plus de contenus peut-être qu'il manque quelqu'un ? Mais on a aussi plus de contributeurs. On devra continuer à développer le numérique”.

La directrice des Ressources Humaines ajoute : “On a créé deux postes, un poste de coordinateur numérique à Antibes, un poste de journaliste à Marseille. On a besoin de poste au linéaire mais il y a aussi l'enjeu du numérique. On est plus entendu par la direction générale si on demande un poste pour le numérique que pour le linéaire”.

Le point sur l'expérimentation de la vidéo verticale est terminé. Les délégués syndicaux quittent la salle de réunion, restent les représentants élus des salariés.

3) Actualité de l'antenne

Le directeur régional commence par féliciter toutes les équipes pour le premier trimestre.

“Nous avons fait une proposition importante et forte dit-il. On est en train de prouver qu'aujourd'hui, on n'a plus besoin d'avoir un créneau linéaire, grâce au tuyau numérique. On a prouvé notre savoir-faire, c'est ça notre force. C'est important au vu des concurrences fortes dans la région”. La déléguée aux antennes et contenus ajoute : “On était à “360”, avec cette idée : quel contenu pour quel public ? On a décloisonné et on a gardé l'unité de l'ensemble des collaborateurs.”



france•tv

Samuel Peltier se réjouit : "Nous sommes l'une des régions qui a le plus fourni. Comme le 52 minutes sur la bataille de Marseille, on fait partie des rares régions qui ont fait un doc pendant la campagne des municipales. C'était important pour les équipes, surtout la technique : c'est concret avec un savoir-faire télé on fait du numérique. On a embarqué les journalistes et les techniciens". Le directeur régional se félicite également de l'émission *Mon Côté Sud*. L'émission a fait de "belles audiences". Il rappelle qu'elle a été créée dans la région et que sa diffusion est nationale. Il pense que sa programmation, le samedi soir à 20h40, peut expliquer le succès. Plus d'1,4 millions de vues avec Kendji Girac, 1, 8 millions avec Olivier Marshall.

Pour les vacances de Pâques, trois week-ends de JT étaient prévus, en commun, avec Antibes. La station de Côte d'Azur commençait le premier week-end, puis Marseille et pour finir avec Antibes.

L'émission *Dimanche en politique* n'a pas été diffusée le 12 avril à cause de la retransmission de la course cycliste *Paris-Roubaix*.

Le festival de Cannes se profile et Samuel Peltier nous explique que la couverture se fera avec le même plateau FTV que l'an passé. Les moyens sont partagés.

Deux présentatrices ont participé à deux émissions nationales présentées par Michel Field. Les émissions abordaient le thème du pouvoir d'achat et du surtourisme. Cinq personnes de la région ont travaillé dessus.

En mai, la *MedRace* sera également retransmise et deux journalistes de la rédaction interviendront dans l'émission.

4) Recrutement CEN à Antibes

La directrice des Ressources Humaines nous indique que pour le recrutement à Antibes du coordinateur d'édition numérique, les entretiens n'ont pas encore commencé.

5) Élections municipales épuisement

Nous avons demandé à la direction pour quelles raisons, elle n'avait pas prévu des remplaçants le lendemain du second tour des élections municipales.

En effet, certaines équipes ont fini le dimanche soir à minuit passé, et sont revenues à 8h pour une conférence de rédaction. Plusieurs salariés sont repartis le lundi matin, la fleur au fusil, pour Avignon, Orange ou bien enregistrer des réactions toute la journée à Marseille, à Toulon et dans les bureaux excentrés.

Ils ont enchaîné sur une journée chargée et on peut l'imaginer au vu de l'intensité de ces élections. Ajouter à cela, des conditions météo exécrables le dimanche soir. Trois caméras étaient hors service lundi matin.

Or, il s'avère que la coupure légale n'a pas été respectée. La loi oblige l'employeur à respecter une coupure de 11h entre deux prises de service. L'entreprise peut déroger à la règle, exceptionnellement, mais même dans ce cas, la coupure doit être au minimum de 9h.

La direction a de la chance, car il n'y a eu aucun accident provoqué par la fatigue et l'épuisement. Car, dans ces cas elle aurait été jugée pour faute grave et mise en danger de ses salariés.

Lorsqu'un élu explique cet état de fait, le directeur régional semble ignorer la loi. Ou bien, il pense que les journalistes et les techniciens travaillant pour la chaîne, sont « à part ». D'ailleurs, il rappelle la particularité du métier de journaliste (lui-même ancien journaliste) et se justifie. « *Nous étions dans une logique de continuité du dispositif mis en place entre lundi et dimanche, pour le second tour. Les derniers sont partis à 23h25 du site de Chanot. On est obligé de s'adapter* ». Tout semble normal, on a l'impression que pour cette profession, sans oublier les services techniques, il est normal de travailler 15h en moins de 24h. C'est bien connu, au cœur de l'actu, le temps n'est plus.

Samuel Peltier ajoute : « *L'encadrement prend en compte la fatigue. Pour celles et ceux qui le voulaient nous avons proposé qu'ils restent sur place. L'équipe positionnée à Arles est, d'ailleurs, restée dormir* ».

L'élu répond : « *La fatigue n'était pas que sur les équipes envoyées en duplex. A Marseille, Avignon, Toulon, sur le terrain, la soirée a été épuisante* ».

L'élu demande si les équipes auront une récupération. « *Impossible dans le contexte budgétaire* » conclut le directeur régional.

6) Le grand débat de Marseille

Un débat tronqué, non démocratique a finalement eu lieu, entre les deux tours des élections municipales de Marseille.

Un débat tronqué, car, seuls Benoît Payan et Franck Allisio face à face, debout à un pupitre, ont débattu pendant une quinzaine de minutes. Martine Vassal est apparue, juste après les deux favoris, également, debout à un pupitre, répondant pendant 7 minutes, aux questions de Caroline Roux.

Le tout, sur un plateau de cinéma, avec derrière les prétendants et pendant toute l'émission, des clichés du Vieux Port et autres poncifs sur Marseille. Plusieurs questions sont posées autour de ce dispositif original. La direction revient sur les coulisses de la soirée.

Entre la mauvaise foi et la tactique des candidats, l'envie de faire le spectacle, les précipitations et les bricolages, on pourrait parler d'amateurisme. On peut aussi applaudir les équipes qui ont réussi, malgré tout, à travailler dans ces conditions.

Le directeur régional lit la première question : pour quelles raisons BFM a pu organiser son débat avec tous les candidats marseillais ? « *On a tout fait pour organiser ce débat* » répond-il.

Anne-Sophie Maxime, la déléguée aux antennes et contenus, nous explique. « *A trois jours du scrutin, les candidats ont dit oui à BFM car ils avaient travaillé en amont. Benoît Payan a refusé le premier à débattre, j'ai les preuves. Puis, Allisio a dit, si Payan refuse, on refuse. On ne pouvait pas faire de politique de la chaise vide* ».

Le directeur régional ajoute : *« C'était un débat, les candidats ont pu développer leur programme »*. Anne-Sophie Maxime abonde dans son sens : *« L'exercice était assez sympa »*.

Pour Samuel Peltier : *« Il y a quand même eu un débat entre les deux tours. Il y avait beaucoup de demandes de la part de tous les médias. Il n'a certes pas eu lieu sur F3, mais sur le service public »*.

L'émission a, en effet, été réalisée par F2, au dernier moment. Comme le dit le directeur régional : *« On est sorti de la boucle »*.

« On m'a juste demandé d'aider à la logistique. Ça se ferait à Martigues, avec un car et j'ai donné le contact de nos techniciens » explique Anne-Sophie Maxime.

Qui a payé la facture demande un élu ? *« C'est F2. Nous, on a aidé. On n'était pas décisionnaire »* répond-elle.

Pourquoi, n'y avait-il pas de journaliste local associé à l'émission ?

« C'est la formule de l'événement » répond Samuel Peltier. Là, les candidats ne seraient pas montés à Paris ». Anne-Sophie Maxime ajoute : *« On a œuvré en coulisses pour servir F2 »*.

Les élus en apprennent un peu plus sur un aspect révélateur des relations qui perdurent entre Paris et « ses Provinces ». Le réalisateur parisien et de renom, a demandé un car-régie pour réaliser l'émission. Mais, celui de Provence Alpes était sous équipé donc ils ont dû utiliser d'autres moyens humains et techniques.

Ce que fait remarquer un élu : *« F2 ne nous considère pas. On aurait pu mutualiser, fournir notre personnel et la technique. »*

Samuel Peltier répond : *« On peut participer »*.

L'élu rétorque : *« Parce que nos moyens sont sous-dimensionnés, on fait la charrette »*.

Le directeur régional reprend : *« Cela aurait pu être possible mais le réalisateur a demandé un car que nous n'avions pas »*.

La directrice aux antennes et contenus nous dit : *« On peut y penser pour les J.O de 2030, comme on est en amont »*.

Comment ferons-nous en effet pour proposer des programmes de qualité si nous ne pouvons pas répondre à la demande ?

Les économies à outrance et la mutation numérique de l'entreprise ont eu pour résultat de diminuer l'investissement dans les régions, alors même qu'il est demandé à ces régions de produire plus. La direction dira qu'elle renforce le numérique, oui, c'est sûr, comme à Ryan Air.

Les plateformes permettent en effet de diffuser de très beaux programmes mais de faire aussi du low-cost avec l'info, les programmes et les émissions à l'antenne. D'ailleurs, ne dit-on plus « programmes », mais « contenus » ?

Des contenus toujours plus faciles à produire, à manipuler, à transformer, à démultiplier. Le maillage territorial tant promu par la direction pendant des décennies se délite au profit d'une couverture du territoire, hypertrophiée et toujours aussi centralisée. *« F2 a payé la facture »*.

Magnifique ! Tout le monde est content, même si cela a coûté une fortune et que le service public a accepté des conditions de débat qui ne respectent pas les règles démocratiques.

Qu'en est-il de ce rendez-vous essentiel pour le bon fonctionnement de notre démocratie ? Que propose-t-on aux citoyennes et aux citoyens pour éclairer leur jugement avant le scrutin qui va déterminer leur vie dans la cité ?

Le débat politique à Marseille se résume-t-il à deux candidats ?

Quel est notre rôle ?

Fallait-il refuser les conditions des candidats ? Peut-être que l'Arcom pourrait répondre.

Conclusion : ce ne sont pas les équipes qui travaillent toute l'année à Marseille et dans sa région qui ont organisé le débat de la deuxième ville de France. Même si cinq OPV et une maquilleuse ont travaillé pour l'émission.

7) Élections (suite) et visite du pape à Monaco

Retour sur une PAE qualifiée par le directeur régional de « grosse journée ».

En effet, elle l'a été et on pourrait même dire qu'elle a été miraculeuse. Il a fallu diffuser deux événements : l'élection du maire de Marseille et la venue du pape à Monaco. La déléguée aux antennes et contenus a précisé qu'il s'agissait d'un partenariat avec une chaîne publique monégasque. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'UER, l'Union Européenne de Radiodiffusion.

Monaco et la France font partie des 56 pays présents dans l'UER. On apprend que la déléguée aux antennes et contenus accompagnée de Philippe Martinetti ont rencontré l'an dernier des responsables de TV Monaco.

Les questions d'un élu étaient à propos de l'importance (3h) donnée sur l'antenne d'un service public à une cérémonie qui concerne un public ciblé, catholique. Et pour quelles raisons, les autres fêtes religieuses n'étaient pas mises en PAE comme pour le pape.

Samuel Peltier argumente, d'abord, en expliquant que la religion catholique est la première religion de France.

Ensuite, qu'il s'agissait de la visite d'un pape et que cela pouvait intéresser une partie du public. « Nous avons raconté, comme nous l'aurions fait, avec « X » ou « Y » dit-il.

Il conclut et ferme le débat : « Il s'agit d'une question éditoriale qui ne correspond pas à l'Instance dans les choix éditoriaux ».

8) PAE

Le même jour, une PAE était donc également produite à l'occasion de l'élection du maire de Marseille. Mais la production n'a pas été tout à fait à la hauteur de l'importance de l'événement. Peut-être que la raison est que ça ne se passait pas cette fois-ci à Monaco ? Juste à Marseille, deuxième ville de France.

Une matinée, donc, qui commençait bien pour les équipes où il n'y avait qu'un seul monteur, pas de mixeur ni de palettiste prévu avant 10h. Ni de chef d'édition non plus, pour assurer le suivi au montage.

La déléguée aux antennes et contenus reconnaît l'absence d'un dispositif suffisant, tout en expliquant que ce n'était pas improvisé.

« Oui, vous avez raison, il manquait un chef d'édition, nous dit-elle, le rédacteur en chef avait dit je m'en occupe, on a rectifié le tir, ensuite pour la Métropole. Je fais mon mea culpa, j'avais mal calibré, le monteur je n'ai pas su ».

9) Salles de montage TMS

Une petite avancée, après trois mois d'attente, dans l'évolution de l'ergonomie des salles de montage JT et TVR de la rédaction.

L'alerte en janvier d'un risque de troubles musculo squelettiques (TMS) semble avoir été entendue. Une consultation par mail des monteuses et des monteurs débute enfin.

Ils vont pouvoir exprimer leurs besoins : pas d'écran sur les extrémités du plan de travail, une plus grande profondeur entre l'écran et eux-mêmes, la fin des bureaux Ikea.

La direction s'engage, après la consultation, de faire un calendrier.

10) Vue d'ici

Les élus voulaient savoir où en était *Vue d'ici*, la série sur laquelle travaillaient les équipes et qui leur permettait de réaliser des formats différents, plus longs.

Cela avait commencé avec la fin des preneurs de son dans la fabrication, puis, il y a eu un arrêt progressif des planifications.

La direction fait la même réponse que lors de l'instance précédente, c'est-à-dire, qu'il existe une réflexion sur la forme.

Le rédacteur en chef a envoyé un mail à la rédaction pour proposer cette réflexion. *« Ce ne sera pas pareil, nous dit le directeur régional, mais on gardera l'aspect du territoire ».* On entend donc, qu'il n'y en aura plus.

11) Avenir des preneurs de son à la rédaction

Nous avons fait remonter l'inquiétude des preneurs de son qui ont de moins en moins de contrats. Dernier exemple avec la disparition de *Vue d'ici*.

La direction répond que : *« Quand la demande sera faite et justifiée un preneur de son pourra être planifié ».* Et une nouvelle fois la direction nous fait la même réponse.

12) Économies (suite)

Après le départ à la retraite, du rédacteur en chef de la locale de Marseille, son poste est en suspens. La direction nous avait annoncé lors de la dernière réunion avec les élus, que c'était la rédactrice en chef adjointe, Sandrine Navas, qui assurait son remplacement.

Un remplacement effectué pendant trois mois, jusqu'à la fermeture de la locale pour l'été. Qu'en serait-il après l'été ?

Le directeur régional, nous dit, que c'est Lucie Nuttin qui remplace Sandrine Navas. Et, que le poste existe en ajoutant : *«A la question qu'est-ce qu'on va en faire demain, ce sera en fonction du point vue éditorial»*.

13) Avenir du bureau excentré d'Arles

Le nouveau projet de la direction de rouvrir le bureau d'Arles est sur la bonne voie selon le directeur régional.

Il nous dit : *«Dans le cadre des restrictions budgétaires, la question était doit-on garder Arles ?*

Nous, on pense que oui, mais avec une organisation différente. Nous avons plusieurs territoires : la moitié de l'Occitanie et la Camargue. Nous avons aussi deux journalistes motivés».

Pour Samuel Peltier, la relance du bureau d'Arles va intéresser plusieurs rédactions : Nîmes, Marseille et Montpellier.

Pauline Pidoux et Thierry Valero seront détachés de leur bureau respectif (Nîmes et Marseille) pour une période de test allant jusqu'à la fin de l'été. Une coordination éditoriale entre Nîmes et Marseille sera faite quotidiennement, avec un point hebdomadaire, puis un bilan à la fin du test. La direction fera une information aux élus de l'instance de proximité à la fin du bilan.

La directrice des Ressources Humaines précise : *«On va tester l'organisation et s'il existe des risques pour les salariés. On ne va pas les mettre en danger. Il s'agit d'un détachement pas d'un déménagement»*.

Pour le moment, la direction ne sait pas qui remplacera, Thierry Valero, au poste de rédacteur en chef adjoint du BRI de Marseille.

Les deux journalistes sont, actuellement, en immersion, chacun dans une rédaction. Le test, enfin, pourra être prolongé. Il faut, en effet, voir à l'usage et notamment comment la coordination pourra se faire entre les trois rédactions concernées.

La direction nous explique également que ce redéploiement va enlever un poste à Marseille. Il y aura en effet moins de monde à Marseille, moins d'équipes au BRI mais il y a encore la locale. Le directeur régional nous dit qu'il s'agit souvent d'un "petit casse-tête" chaque jour et que la réflexion est : *«Combien de bureau a-t-on par jour entre le nord et le sud de notre région ?»*

14) Avenir des CDD/CDDU à la rédaction

Bien qu'il y ait de moins en moins de contrats pour les CDD et CDDU, la direction nous assure, une nouvelle fois, qu'elle ne fait pas de distinction entre les salariés occasionnels.

Marilyne Camacho nous dit : *«L'entreprise a la même politique, c'est-à-dire, qu'elle est équitable dans la répartition du travail. Les différences entre les CDD et CDDU s'expliquent par les compétences. Certains sont d'accord pour faire du Web ou de travailler sur le Hub, donc ils ont un peu plus de contrats.»*

En ce qui concerne leur avenir dans l'entreprise, la directrice des Ressources Humaines rappelle que la direction leur a dit qu'ils devaient être multi-employeur. Marilyne Camacho étaye son propos en rappelant le rapport de 2017 réalisé par IGAS (Inspection Générale Interministérielle du Secteur Social).

Ce rapport décrivait un système de « permittent » (salariés CDD/CDDU quasi permanents) et qui « ne pouvait plus durer ».

Depuis, la direction a mis en place une nouvelle politique : *« Il y a moins de travail et on inscrit très peu de nouveaux techniciens, on a inscrit de nouveaux journalistes mais pour le Web »* conclut la directrice des Ressources Humaines.

15) RTTE suite

La direction a recours de plus en plus aux RTTE or quand elle le fait, elle ne prévient pas toujours les salariés. L'un d'entre eux a eu la mauvaise surprise de découvrir plusieurs RTTE planifiées, après ses deux semaines de congés.

Le directeur régional reconnaît que cela ait pu se produire. Il précise, cependant, qu'il est peut-être mieux de prévenir le salarié mais que cela ne fait pas partie des obligations de l'entreprise. Il ajoute que prévenir les salariés à l'avance est un travail difficile, compliqué, lorsque le planning sort le vendredi soir. Il s'agit pourtant d'une obligation de l'entreprise. Il y a un délai de prévenance de 7 jours calendaires avant la date envisagée.

En cas de circonstances exceptionnelles, ce délai peut être ramené à 1 jour franc. Par conséquent, l'employeur ne peut raccourcir le délai qu'à condition de prouver l'existence de circonstances exceptionnelles, la charge de la preuve lui incombe.

16) Planification été bureaux excentrés

Pour des raisons de contraintes budgétaires, la direction ne planifie plus, l'été, automatiquement des remplaçants CDD dans les bureaux excentrés. Le cas se présente à Gap et à Digne-les-Bains où deux titulaires restent cet été : l'un à Gap, l'autre à Digne. La direction a proposé qu'ils travaillent ensemble, faisant d'une pierre deux coups, pas de remplaçant et les deux territoires couverts.

Mais, les distances entre les bureaux sont un peu grandes et les trajets faits en reportage également. N'y a-t-il pas là des risques pour la santé de l'équipe reconstituée ?

Samuel Peltier explique : *« On part sur l'organisation habituelle. J'avais l'impression que cette organisation leur convenait et jusqu'à présent cela fonctionnait. La logique était qu'un journaliste rejoigne l'autre pour une semaine, le tout défrayé ».*

Un élu demande quelles sont les économies réalisées dans cette configuration. Le directeur régional répond que la priorité est de donner des congés aux salariés et qu'il n'y a pas un souci d'économie. *« On ne peut pas ouvrir tous les Bex pendant les vacances. Toutes les zones ne nécessitent pas une couverture. On prend en compte les remarques des salariés, ce n'est pas fait sous la contrainte, ça se fait dans le dialogue ».* Il invite ces salariés à se rapprocher du rédacteur en chef.

17) Entretiens annuels

Une question était posée à la direction à propos des entretiens annuels et notamment ceux réalisés par le rédacteur en chef du BRI. Nous avons en effet appris que les présentateur(ice)s les avaient réalisés avec le rédacteur en chef.

Or, les autres journalistes de la rédaction les avaient faits avec les rédacteurs en chef adjoint.

Le directeur régional explique que le rédacteur en chef a réalisé 38 entretiens et que lorsqu'il est arrivé il a vu tout le monde.

Pour Samuel Peltier, ça ne change rien, les formations sont accessibles par le salarié. Il dit également qu'il est compliqué de caler ces entretiens dans le cadre d'une journée de travail. Il ajoute : *« C'était difficile pendant cette période. Il faut donner du temps au temps, on a réussi à prolonger de 15 jours la période des entretiens ».*

Pour tous les cadres c'est difficile de caler des créneaux. Ils l'ont fait dès qu'ils ont eu un espace ».

18) Toilettes

Nous avons interrogé la direction à propos de l'hygiène des toilettes hommes du premier étage du site de Chanot. De nombreux désagréments étaient constatés pour la femme de ménage et les usagers. Il s'agirait plutôt d'un mauvais aménagement du mobilier. Pour résoudre cette situation, la direction nous dit qu'avec le chef de centre *« nous étudions la question ».*

De même à Gap où le papier toilette était inexistant et le ménage non fait depuis plusieurs jours. La direction nous explique qu'il s'agit du même prestataire qui déjà avait manqué à ses obligations sur le site de Chanot. Cette entreprise paie 50 euros de pénalités à chaque manquement. Samuel Peltier ajoute que parfois l'entreprise préfère payer ces pénalités.

À chaque fois, nous dit-il : *« Nous faisons une déclaration qui est envoyée au siège de l'entreprise en question ».*

19) RQTH

Une question était posée pour savoir le nombre de salariés à F3 Provence Alpes, bénéficiant d'une RQTH, c'est-à-dire, d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

La direction répond qu'ils/elles sont 14, que le budget est national et géré à Paris. Cette reconnaissance permet de proposer des aménagements aux salariés pour leur bureau, leur écran et leur souris d'ordinateur, les équipements de voiture ou bien encore les smartphones.

20) Montage rédaction week-end

Nous avons découvert que le quatrième monteur prévu le week-end à la rédaction était supprimé. La raison ?

La suppression de l'équipe planifiée en 13/23 le vendredi soir. La décision a été prise par le rédacteur en chef car, comme le dit le directeur régional : *"il faut faire évoluer l'offre éditoriale"*. Le rédacteur en chef préférerait garder une équipe supplémentaire le jour, il aurait également évoqué les difficultés pour trouver un candidat le vendredi soir.

Les élus sont surpris : le samedi les éditions font la même durée et pour les monteurs le travail est le même que la semaine. De plus, les journalistes de la rédaction ne comprennent pas que le rédacteur en chef rencontre des difficultés à trouver des équipes le vendredi soir. Les journalistes sont, en effet, habitués à travailler tous les jours de l'année. Il s'agirait une nouvelle fois de faire des économies car il était courant de faire appel à des CDD.

L'équipe en 13/23, qui passerait en journée le vendredi, ferait un "marbre", c'est-à-dire, un sujet que l'on peut diffuser plus tard. Il y a pourtant de l'actualité le vendredi soir mais il n'y a pas, non plus, de petites économies.

21) Postes « gelés »

Les élus ont demandé à la direction combien de postes étaient gelés en Provence Alpes pour les journalistes et pour les PTA. La direction nous répond qu'il y a 2 postes gelés chez les PTA et 4 pour les journalistes.

Le directeur régional nuance. *"Lorsque l'on parle d'ETP, ce n'est pas forcément un poste, c'est du potentiel"* dit-il. Il ajoute : *"Quand on fait des JT communs, on fait baisser les ETP. On fait tout pour ne pas supprimer de postes et pour l'instant on y arrive. Là, on a bien fait baisser la jauge, si ça suffit on gardera"*.

Au CSE Réseau du 22 et 23 avril dernier, le directeur du réseau F3, Christophe Poullain et la directrice des ressources humaines, Vanessa Fixot, ont évoqué le gel des postes. Ils ont expliqué aux élus que le mot "gelé" était inapproprié. Il valait mieux parler de "poste en réflexion".

22) Gestion d'antenne

La direction nous apprend que la gestionnaire d'antenne fera valoir ses droits à la retraite en janvier 2027. Le poste n'est pas vacant. Ce sont des remplacements de salariés qui veulent faire de la gestion d'antenne. Au vu de la charge de travail, ce ne sont pas deux postes dont a besoin l'antenne mais d'un poste et demi. Le directeur régional nous dit que c'est un potentiel qu'on ne perdra pas et que s'il reste un demi-poste, on l'utilisera ailleurs.

23) Heures supplémentaires

Une question était posée à propos des heures supplémentaires. En effet, les équipes qui commencent à 8h dépassent systématiquement les horaires. Mais ce ne sont pas des heures complémentaires.

La direction rappelle la règle. Seuls les journalistes au décompte horaire peuvent déclarer des heures supplémentaires. Ils les déclarent à l'organisation d'activité puis elles sont validées par le chef de service.

24) Formation CDD

Qu'en est-il des formations pour les CDD sur les nouveaux matériels type Alpha 7 ou Adobe Première ? La direction nous répond que les formations ne sont pas fermées aux CDD.

Elles sont en priorité destinées aux titulaires et, c'est le manager qui décide.

La directrice des Ressources Humaines nous présente la procédure pour bénéficier d'une formation : *"Il faut faire remonter les demandes auprès du chef de service mais cela dépend de ses besoins"*.

Les besoins sont grands actuellement mais peu de formations (en dehors des vidéo verticales) sont délivrées.

25) Annexe : Liminaire des salariés de la locale de Toulon

[À lire ici](#)

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
11 mai 2026
